

Ecole Primaire Publique Paul Emile Victor

Circonscription des Landes de Lanvaux

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE

1^{er} – 2^{ème} – 3^{ème} trimestre (entourer)

Date du conseil d'école : 20 / 06 /23

1. Heure de début : 18h00

Heure de fin : 19h30

Présents	
Mme Hays, Adjointe aux affaires scolaires	
Personnels Education Nationale	Parents élus
-Mme Beurel, Enseignante de TPS PS MS -Mme Aizpurua, Enseignante de GS CE1 -Mme Bussi-Noël, Enseignante de CP Mme Frysou, Enseignante de CE1CE2 --Mme Tannoux, Enseignante de CM1 -Mme Goraguer, Directrice et Enseignante de CM1/CM2	Mme Etienne Laetitia, parent d'élèves de CM1 Mme DELACROIX Elodie, parent d'élèves de CP et CM2 Mme ROHEL Marina, parent d'élève de CE1 Mme SIMONNET Julie, parent d'élève de CE2 Mme GRANDGIRARD Karine, parent d'élève de CM2
Absents/Excusés	
-Mr Robin, Maire de la commune Mme Jegado, Decharge de direction	Mr BOUTTIER Julien, parent d'élèves de GS et CM1 Mme PEPION Angélique, parent d'élèves de GS et CP Mme AUDO Esther, parent d'élèves de CE1 et CM1 Mme QUIDU Mélanie, parent d'élève de PS et CP. Mr LORIN Cédric, parent d'élèves de MS et CP Mme LEBRUN Marie, parent d'élève de CE1
Education Nationale	Parents élus
-Mr Moutard, Inspecteur de l'Education Nationale	

ORDRE DU JOUR

- 1- Les effectifs actuels et futurs
- 2- Vote du règlement intérieur pour l'année 2023-2024 et présentation du protocole PHARE
- 3- Vote de la liste de fournitures 2023
- 4- Les projets pédagogiques et avancées du projet d'école
- 5- Bilan des travaux réalisés, en cours et investissements à venir
- 6- Questions et informations diverses

1 – Les effectifs actuels et futurs

A l'heure actuelle, il y a 129 élèves dans l'école, 19 élèves de CM2 quittent l'école à la rentrée prochaine .

-Pour la rentrée prochaine : 2 départ sont prévus en CP, 1 départ en CM2, 1 départ en CE2 et 1 départ en GS.

Concernant les inscriptions, la plupart des familles qui sont venues visiter l'école aux portes ouvertes ont finalisé leur inscription. En Toute Petite Section, 6 arrivées sont à prévoir et 2 élèves sont déjà inscrits pour le moment. Concernant la petite section, il y a 9 inscriptions pour le moment, la quasi totalité des familles a adhéré à la proposition de préparation de la rentrée. A savoir, les parents qui le souhaitent sont invités à venir sur un temps de classe avec leur enfant pour observer et découvrir le fonctionnement de la classe. Concernant les inscriptions dans les autres niveaux, il y a deux inscriptions en GS, 1 en CE1, 1 en CE2 et 3 en CM2.

La répartition des effectifs pour la rentrée prochaine, pour le moment, est donc la suivante (les chiffres tiennent compte uniquement des inscriptions finalisées mais vont évoluer au regard des inscriptions en prévision) :

	TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Total
2022-2023	2	11	12	13	6	22	14	11	31	122

Ces effectifs pour le moment pourraient se répartir en 6 classes ainsi :

- TPS (2) – PS (5) – MS (12) : 19 élèves

- TPS (1) – PS (6) – GS (13) : 19 élèves

- CP (6) 6 CE1 (1) : 22 élèves

-CE1 (7) – CE2 (14) – 22 élèves

- CM1 (11) – CM2 (10) – 21 élèves

-CM2 (21) – 21 élèves

A priori, même s'il y a des arrivées en fin d'année ou dans le courant de l'été, cela ne devrait pas impacter les répartitions de classe.

Le choix de répartir les PS sur deux classes a été fait dans l'idée de répartir entre les deux enseignantes de maternelle l'accompagnement des élèves et de leur famille et de favoriser le développement de leur autonomie au contact d'élèves de MS ou de GS.

Il n'y a pas de changement dans l'équipe enseignante. Il y a juste une inconnue pour le moment concernant le poste de décharge de direction de Mme Goraguer.

Concernant l'équipe des ATSEM, Mme Iddir est toujours en arrêt maladie et Mme Sharre dit Cheron nous a informé avoir demandé une mise en disponibilité de son poste à la rentrée.

2 – Le règlement intérieur de l'école pour l'année scolaire 2022-2023 / protocole PHARE

Il n'y a pas de modification du règlement intérieur. Celui-ci est validé à l'unanimité pour la prochaine année scolaire par les membres du conseil d'école présents.

Mme Goraguer présente le protocole PHARE qui se déploie dans les établissements scolaires sur l'ensemble de l'académie. Elle présente aux membres du conseil d'école présents, la charte établie par l'école qui présente le protocole qui peut être mis en place. Le protocole est basé sur la méthode de la préoccupation partagée développée par le psychologue Anatole Pikas. Cette méthode se fonde sur le développement de l'écoute et de l'empathie. Elle se met donc plus aisément en place à partir du CE et moins dans les classes de CP et maternelle. Tous les enseignants du département ont été formés à cette méthodologie cette année et l'adhésion au protocole est obligatoire. Mme Goraguer précise que ce dispositif est déjà mis en place sur l'école depuis plusieurs années et inscrit dans le règlement intérieur. Néanmoins, dans le contexte actuel, cela est l'occasion de communiquer davantage auprès des familles et des élèves sur la prise en compte des situations pouvant être problématiques entre deux ou plusieurs élèves et ainsi amener à désamorcer des situations qui auraient pu amener à du harcèlement. C'est bien une démarche préventive, elle se met en place à l'appréciation des enseignants en lien avec les familles et les élèves. Ce n'est pas une méthode qui peut se déployer dans le cas de situations de harcèlement avéré, auquel cas le protocole national anti-harcèlement peut être déclenché, tout comme l'utilisation du numéro vert spécifique voir même directement d'un dépôt de plainte à la gendarmerie.

Le protocole désigne l'équipe ressource composée des enseignantes de l'école ainsi que des conseillers pédagogiques et psychologues scolaires de la circonscription. Ce protocole est également déployé au collège. Il sera présenté en réunion de rentrée aux familles.

Le programme PHARE (plan de prévention du harcèlement à l'école) est aussi lié à la participation à des journées spécifiques sur l'année (Journée contre le harcèlement ..) et au déploiement d'activités spécifiques en classe. L'équipe enseignante, dans le cadre du projet d'école, travaille également à la mise en place de semaine thématiques et d'activités hebdomadaires autour de la coopération, de l'expression de ses émotions, de l'empathie et du vivre ensemble par le biais de l'agenda coopératif notamment et des conseils d'élèves.

3 - Vote de la liste de fournitures 23 24

Depuis plusieurs années, l'équipe enseignante proposait une liste de petites fournitures prise en charge par les familles. L'école proposait également, pour les familles qui le souhaitaient, d'acheter, par le biais de la coopérative OCCE, ces fournitures en échange d'une participation financière.

L'équipe souhaite apporter des modifications à ce dispositif suite à plusieurs constats : -la hausse importante du prix des fournitures (la participation demandée étant loin de couvrir le montant des achats), la baisse de l'adhésion à ce dispositif, et le rôle détourné de l'OCCE étant bien une coopérative d'école dédiée aux projets des élèves.

L'équipe a donc fait aux membres du conseil d'école la proposition d'une liste de fourniture allégée par niveau de classe à destination des familles. Les listes sont présentées et validées par les membres du conseil d'école.

L'équipe a également questionné l'Amicale Laïque sur la démarche d'adhésion requise auprès des familles en début d'année. Le constat est fait que les familles ont parfois du mal à comprendre le rôle de l'Amicale et de l'OCCE. Il est bien rappelé que les projets portés par l'Amicale et l'argent récolté est reversé à la coopérative scolaire OCCE et que pour plus de lisibilité, une participation libre et non obligatoire pourrait uniquement être proposée aux familles. Les membres de l'Amicale Laïque vont réfléchir sur la proposition en bureau mais craignent d'emblée que la modification de l'organisation perturbe la communication de l'Amicale auprès des familles.

3-Les projets et avancées du projet d'école

L'équipe enseignante revient sur les projets réalisés, finalisés, sur cette dernière période de l'année :

- concernant la liaison école -collège, Mme Goraguer indique que les procédures de passage en 6ème et les affectations sont finalisées, les élèves ont reçu leur dossier d'inscription et une réunion d'échange entre enseignants CM2/6ème s'est déroulée la semaine dernière pour faire le point sur les élèves.

- le projet Batucada (projet financé par le service culture de CMC) s'est finalisé par une représentation sur le parvis de l'église en avril, un beau moment musical.

- Tous les élèves se sont rendus pour une dernière séance au cinéma de Locminé (entrées : 60 par classe et 113 euros de trajet en car par séance financé par les subventions de l'amicale Laïque)

- Le polarpodibus a fait escale dans la cour de l'école pour présenter le projet de Jean Louis Etienne aux élèves à partir du CE. Le repas du médiateur scientifique a été pris en charge par la commune.

- Les élèves de maternelle et de cycle 2 se sont rendus au spectacle à Locminé en juin. (entrées : 300 euros au total pour les 3 classes et 200 euros pour les trajets en car, financé par les subventions de l'Amicale Laïque)

- La compagnie Dreamcatchers est venue à la rencontre des élèves de maternelle pour travailler autour de la cabane. La proposition a été faite par le domaine de Kerguéhennec. Le repas du midi de l'artiste a été pris en charge par la commune.

- Simon Vince, éco-animateur de CMC est intervenu dans toutes les classes pour travailler sur le tri des déchets, leur réduction et l'installation du composteur à l'école.

- Les CE1/CE2 et les CM1 CM2 se sont rendus au lycée horticole, dans le cadre du partenariat avec l'établissement pour réaliser des ateliers avec les lycéens.

- Les deux classes de CM ont pu retourner au jardin sur un projet de boutures et de plantations en avril.

- Les CM1 CM2 se sont rendus à Lorient (déplacement financé par l'association départementale OCCE) pour une journée autour de la radio avec une classe du centre de rééducation de Kerpape. Les émissions enregistrées seront à l'écoute sur radio pili, la radio de l'OCCE.

- Les CM1 CM2 se sont rendus au Harras d'Hennebont pour le final de leur projet lets Jump. Projet financé par la subvention Adage (Education Nationale)

3- Bilan des travaux réalisés, en cours et des projets d'investissements

Mme Hays présente les investissements et travaux prévus pour cet été et ceux en attente :

- Une clôture et un portail devraient être installés par les équipes techniques cet été le long de la salle 10. Cela implique que le petit portillon sera doté d'une sonnette et d'une ouverture à distance.

L'équipe enseignante interroge la possibilité d'installer un bouton d'ouverture à distance dans la salle 8 et un dans le bureau de direction.

- Un devis est en cours pour finaliser l'installation d'une tonnelle au dessus et dans le prolongement du bac à sable dans la cour maternelle, ainsi qu'au dessus d'une partie du carré jardin dans la cour élémentaire.

- La finalisation de la bordure le long de l'espace plantation est prévu prochainement.

- Mme Hays note en prévision au calendrier la peinture du couloir du bâtiment maternelle, la mise au propre du parking sur l'espace d'arrivée des livraisons, ainsi que la possibilité d'une nouvelle zone de décrotage le long de la séparation des deux cours.

-La réparation des dalles endommagées devant la salle 4 est prévue pour cet été.

-Deux tables de pique nique vont être installées prochainement dans la cour maternelle.

- La mise en place d'un récupérateur d'eau est en attente pour cause de pénurie de matériel.

8- Questions diverses /Autres informations

Pas de questions de la part des membres du conseil d'école présents.

La présidente du conseil lève la séance à 19 H30.

Signature de la secrétaire de séance

Amandine Goraguer

Signature de la présidente

Amandine Goraguer